

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 158-2016
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.840

Déposée le: 02.09.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Grimm (Burgdorf, pvl) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée: Non

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Cours de soutien dans les écoles professionnelles

En plus de l'enseignement régulier, toutes les écoles professionnelles du canton de Berne offrent à leurs élèves des cours de soutien. Les élèves qui accusent un retard dans l'enseignement spécialisé ont ainsi la possibilité de le combler. Il semblerait que de plus en plus d'apprentis et d'apprenties suivent des cours de soutien.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes pour tirer cela au clair :

1. Combien de cours de soutien les écoles professionnelles du canton de Berne proposent-elles ?
2. Combien de leçons sont dispensées sous forme de cours de soutien, en plus de l'enseignement régulier ?
3. Combien d'apprentis et d'apprenties suivent un ou plusieurs cours de soutien ?

4. Combien les cours de soutien coûtent-ils aux contribuables ?
5. Comment les chiffres demandés aux points 1 à 4 ont-ils évolué ces dernières années et, selon le Conseil-exécutif, comment vont-ils évoluer ?
6. Comment s'explique cette évolution ?
7. D'autres écoles (p. ex. gymnases, écoles de culture générale, etc.) proposent-elles des cours de soutien ? Dans l'affirmative, combien cela coûte-t-il ?